

SECRETARIAT GENERAL

PARIS, LE 27 JUIN 2017

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE LA GESTION DES PERSONNELS
ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS
BUREAU DES CONCOURS, DU DEVELOPPEMENT
DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION – DRH2D
IMMEUBLE ATRIUM - 5 PLACE DES VINS DE FRANCE
75573 PARIS CEDEX 12

Affaire suivie : Yannick BARJO et Sébastien BLANDIN
Téléphone : 01 53 44 28 67 et 01 53 44 28 64
Mél : yannick.barjo@finances.gouv.fr / sebastien.blandin@finances.gouv.fr

NOTE POUR TOUS LES SERVICES

Objet : organisation d'un examen professionnalisé réservé aux agents contractuels éligibles au dispositif « Sauvadet », au titre de l'année 2017, pour l'accès au corps des secrétaires administratifs des ministères économiques et financiers.

Mes services organisent un examen professionnalisé réservé pour l'accès au corps des secrétaires administratifs des ministères économiques et financiers, au titre de l'année 2017.

I - Conditions d'admission à concourir

Cet examen professionnalisé réservé est ouvert aux agents non titulaires des ministères économiques et financiers, de l'autorité de sûreté nucléaire et de l'autorité de la concurrence remplissant les conditions d'éligibilité fixées par les articles 2 et 4 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 modifié et par le décret n° 2012-631 du 3 mai 2012 modifié par le décret n° 2016-1085 du 3 août 2016 ainsi qu'aux agents non titulaires de l'institut national de la propriété industrielle relevant de l'article 3 de la loi du 12 mars 2012.

II - Nature de l'épreuve

Cet examen professionnalisé réservé est constitué d'une épreuve orale unique d'admission permettant la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) (arrêté du 9 janvier 2013).

Cette épreuve orale d'admission consiste en un entretien avec un jury d'une durée totale de 30 minutes. L'entretien vise à apprécier la personnalité du candidat, sa motivation, ses capacités à exercer les fonctions normalement dévolues aux secrétaires administratifs et les compétences acquises lors de son parcours professionnel.

L'épreuve débute par un exposé du candidat, d'une durée de dix minutes au plus, présentant son dossier de RAEP, et se poursuit par un échange avec le jury portant sur ses compétences et aptitudes professionnelles.

Le cas échéant, le jury peut demander au candidat son avis sur un cas pratique ou une problématique en lien avec la vie professionnelle.

Le candidat fournit obligatoirement un dossier de RAEP qu'il remet au service organisateur au plus tard à la date fixée dans l'arrêté d'ouverture (cf. partie VI « Dossier de RAEP »).

Seule la prestation du candidat lors de l'entretien avec le jury donne lieu à une notation. Le dossier de RAEP n'est pas noté.

III - Nombre de postes offerts

Le nombre de postes offerts à cet examen professionnalisé réservé sera fixé ultérieurement.

IV - Date et lieu de l'épreuve

L'épreuve orale unique d'admission se déroulera à compter du **lundi 6 novembre 2017 à Paris**.

V - Inscriptions

La date de fin de saisie des inscriptions par voie de téléprocédure ou d'envoi (le cachet de la Poste faisant foi) des dossiers d'inscription au secteur des concours du Secrétariat général des ministères économiques et financiers est fixée au **jeudi 7 septembre 2017** jusqu'à 18 heures (heure de métropole), délai de rigueur.

Les candidats peuvent s'inscrire :

➤ **soit par voie de téléprocédure**

sur Internet par le portail des ministères : www.economie.gouv.fr/recrutement - rubrique « vous êtes... agent de la Fonction publique » - lien « Concours et examens professionnels réservés » - Inscription - « Catégorie B » - Secrétariat général - « Inscription aux concours du Secrétariat général » - « Accéder à la téléprocédure » ;

sur l'**Intranet ministériel Alizé** : « Je prépare un concours » - « Concours et examens professionnels » - Liens utiles « S'inscrire en ligne à un examen : Espace recrutement » - Secrétariat général - « ouverture de l'examen professionnalisé réservé de secrétaire administratif - titularisation des agents contractuels » - « Accéder à la téléprocédure ».

La procédure comprend une phase unique d'inscription. Le candidat enregistre son inscription dans l'application en renseignant l'ensemble des rubriques. L'application lui attribue un numéro d'enregistrement et un code confidentiel. Ce numéro d'enregistrement et ce code confidentiel s'affichent à l'écran.

Un accusé de réception de son inscription est également adressé au candidat par messagerie.

A l'aide de ces identifiants, les candidats peuvent accéder à la téléprocédure pour modifier ou consulter les données de leur dossier jusqu'à la date limite de clôture des inscriptions.

➤ **soit par dossier papier**

Les candidats conservent la possibilité de retirer un dossier d'inscription par courrier ou sur place auprès du Secrétariat général - Direction des ressources humaines - Sous-direction de la gestion des personnels et des parcours professionnels - Bureau des concours, du développement des ressources humaines et de la formation (DRH2D) - Secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 place des Vins de France - 75573 Paris Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 (de 9 heures à 18 heures).

Les dossiers d'inscription doivent obligatoirement être établis sur le formulaire délivré à cet effet par le secteur des concours du Secrétariat général des ministères économiques et financiers.

Aucun envoi par télédocus ne sera accepté.

Le fait de ne pas respecter les formalités et délais d'inscription entraîne l'élimination du candidat.

VI – Dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP)

Un modèle de dossier de RAEP ainsi qu'un guide de remplissage sont disponibles en ligne :

- **Sur Internet par le portail des ministères** : www.economie.gouv.fr/recrutement - rubrique « vous êtes... agent de la Fonction publique » - lien « Concours et examens professionnels réservés » - Aide à la préparation - « Catégorie B » - Secrétariat général - « examen professionnalisé réservé de secrétaire administratif – titularisation des agents contractuels » - « Dossier de RAEP ».
- **Sur l'intranet ministériel Alizé** : « Je prépare un concours » - « Concours et examens professionnels » - « Présentation des concours et examens professionnels en administration centrale » - Espace recrutement ministériel - rubrique « Vous êtes Agent de la fonction publique » - lien « Concours et examens professionnels réservés » - Aide à la préparation - « Catégorie B » - Secrétariat général - « Aide à la préparation de l'examen professionnalisé réservé de secrétaire administratif - titularisation des agents contractuels » - « Dossier de RAEP ».

Les dossiers de RAEP doivent obligatoirement être établis sur la base du formulaire disponible en ligne et être remis, remplis sous forme dactylographiée, signés et visés par l'autorité hiérarchique, **en quatre exemplaires (1 original + 3 copies)**.

La date limite d'envoi (le cachet de la Poste faisant foi) ou de dépôt du dossier de RAEP au secteur des concours du Secrétariat général des ministères économiques et financiers est fixée au **jeudi 28 septembre 2017 jusqu'à 18 heures (heure de métropole)**, délai de rigueur.

La transmission du dossier de RAEP ne vaut pas inscription à cet examen professionnalisé réservé.

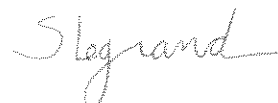
VII – Service auquel doivent s'adresser les candidats

Pour tout renseignement, les candidats peuvent s'adresser au Secrétariat général - Direction des ressources humaines - Sous-direction de la gestion des personnels et des parcours professionnels - Bureau des concours, du développement des ressources humaines et de la formation (DRH2D) - Secteur des concours - Immeuble Atrium - Pièce 2313 - 5 place des Vins de France – 75573 PARIS Cedex 12 - Tél : 01 53 44 28 00 (de 9 heures à 18 heures) Mél : concours.minefi@finances.gouv.fr.

Enfin, je vous rappelle que l'inscription à la préparation organisée à l'IGPDE ne vaut pas inscription à cet examen professionnalisé réservé.

Je vous saurais gré de bien vouloir assurer la plus large diffusion de ces informations auprès des agents placés sous votre autorité.

L'Administratrice civile hors classe,
Chef du Bureau DRH2D,



Sophie LEGRAND